

Le devenir des diplômés de la Licence professionnelle promotion 2012/2013

Juin 2016

Méthodologie

Les informations présentées dans ce document sont issues de l'enquête d'insertion réalisée auprès des diplômés de Licence professionnelle 2013 et interrogés sur leur situation en décembre 2015. Les diplômés ont été interrogés par voie postale puis par mailing et relances téléphoniques.

Parmi les 377 diplômés de Licence Professionnelle interrogés, 271 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse brut de 72 %.

Dans cette analyse nous traiterons des périodes 18 et 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle correspondant respectivement au 1er décembre 2014 et au 1er décembre 2015.

Principaux résultats de l'enquête

- La poursuite d'études :

21% des diplômés de Licence Professionnelle ont poursuivi des études immédiatement après la Licence Professionnelle. Ce taux reste stable par rapport à l'année précédente.

- L'emploi :

34 % des diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à leur stage de fin d'études ou à l'alternance. Il s'agit du moyen d'accès à l'emploi le plus efficace.

18 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 78 % des diplômés exercent un emploi (65 % sont en emploi, 13 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). La proportion d'emploi cadres est de 18 % et la proportion d'emploi stables est de 56 %.

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 85,6 % des diplômés exercent un emploi (77,9 % sont en emploi, 7,7 % sont à la fois en emploi et en poursuite d'études). On note une augmentation du taux d'emploi par rapport à celui de l'année précédente (+3,5 points). Le taux d'emploi cadre progresse passant de 19 % à 22 %. On note cependant une baisse du taux d'emplois stables, qui passe de 69 % à 68 %.

Présentation des thèmes abordés

- Les caractéristiques des répondants
- La poursuite d'études
- L'accès au premier emploi après l'obtention de la LP
- La situation des répondants 18 mois après l'obtention de la LP
- La situation des répondants 30 mois après l'obtention de la LP
- Évolution de la situation des diplômés sur 30 mois
- Caractéristiques du premier emploi et de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention de la LP

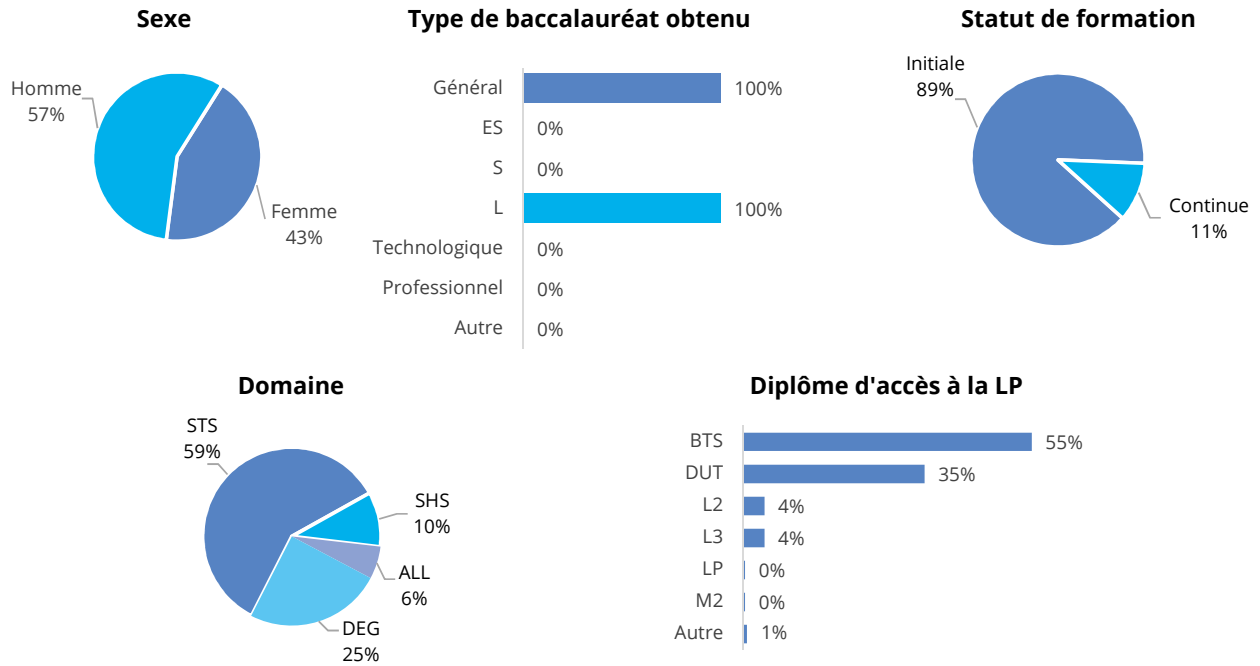
Observatoire des Formations, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante

Université de La Rochelle, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 La Rochelle

Tel : 05 46 50 76 13 ; Mail : ofive@univ-lr.fr ;

<http://www.univ-larochelle.fr/Observatoire-de-la-vie-etudiante>

Les caractéristiques des répondants

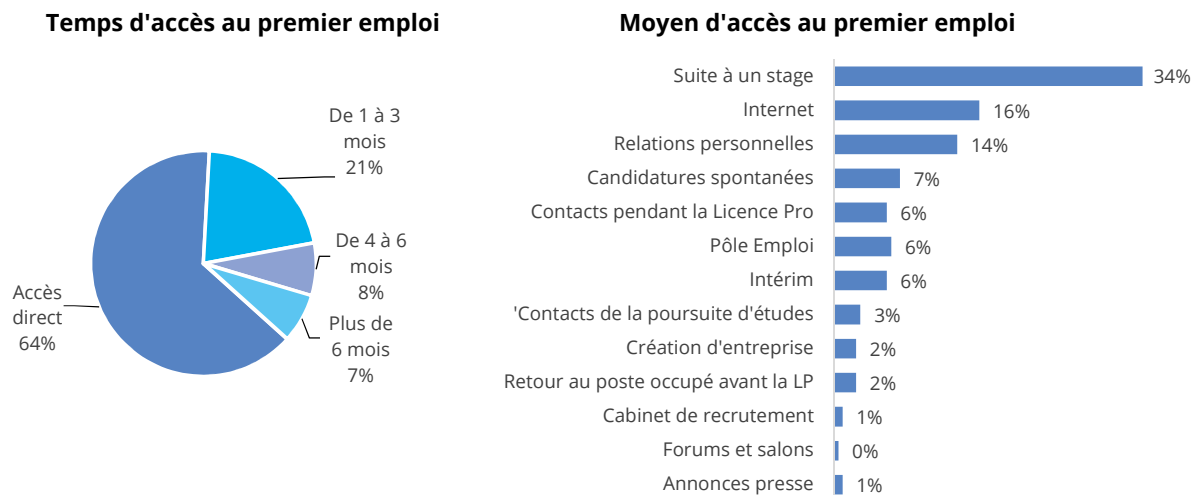


La poursuite d'études

56 diplômés ont poursuivi des études, préparé un diplôme ou un concours immédiatement après l'obtention de la Licence professionnelle, soit 20,6 %.



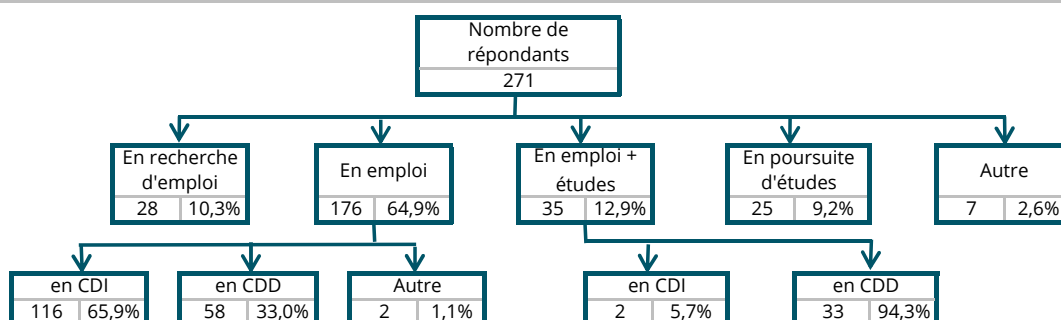
L'accès au premier emploi après l'obtention de la Licence professionnelle (hors diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après l'obtention de la LP)



48 % diplômés ont accédé à leur premier emploi suite à un stage ou grâce à des contacts pendant la Licence Professionnelle (respectivement 41 % pour l'année précédente).

64 % des répondants ont accédé à leur premier emploi directement, c'est à dire sans période de recherche d'emploi exclusive.

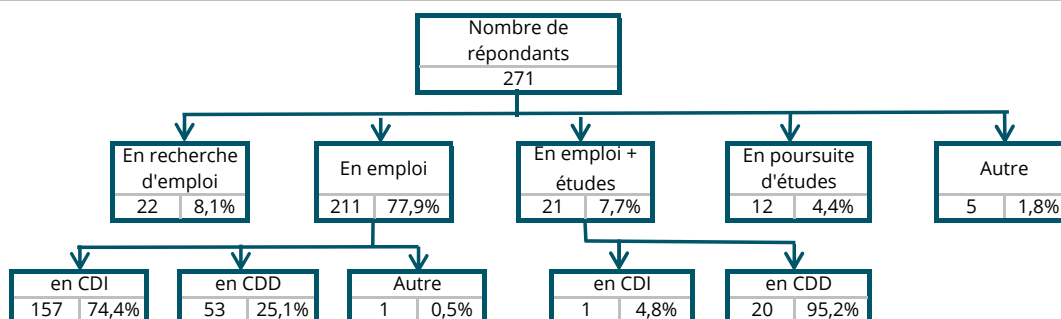
Situation des répondants 18 mois après l'obtention de la Licence professionnelle



18 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 64,9 % sont en emploi. Parmi eux, 65,9 % des diplômés sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, chef d'entreprise, indépendant ou profession libérale).

10,3 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

Situation des répondants 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle

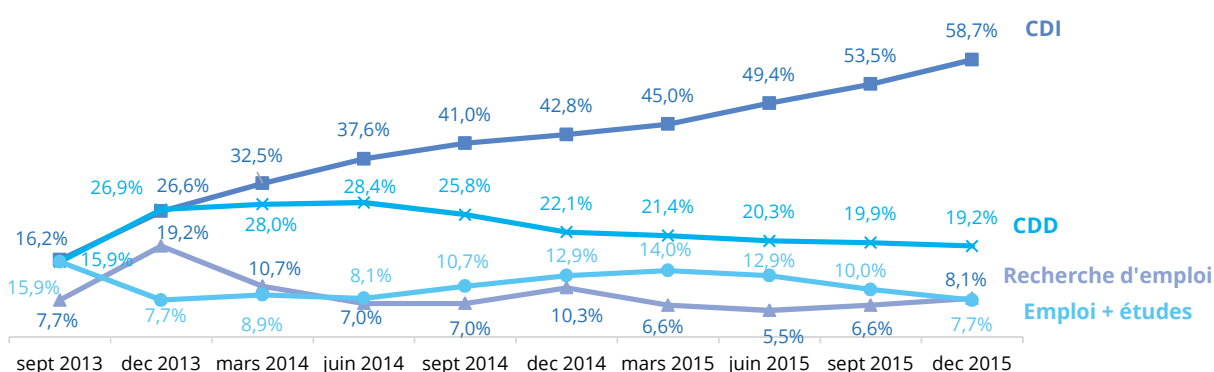


30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 77,9 % des diplômés sont en emploi. Parmi eux, 74,4 % sont en emploi stable (fonctionnaire, CDI, indépendant ou profession libérale).

8,1 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle.

On note une progression entre la situation à 18 mois et celle à 30 mois. En effet le taux de diplômés en emploi augmente (+ 13 points) ainsi que le taux d'emploi stable (+ 8,5 points).

Évolution de la situation des diplômés sur 30 mois

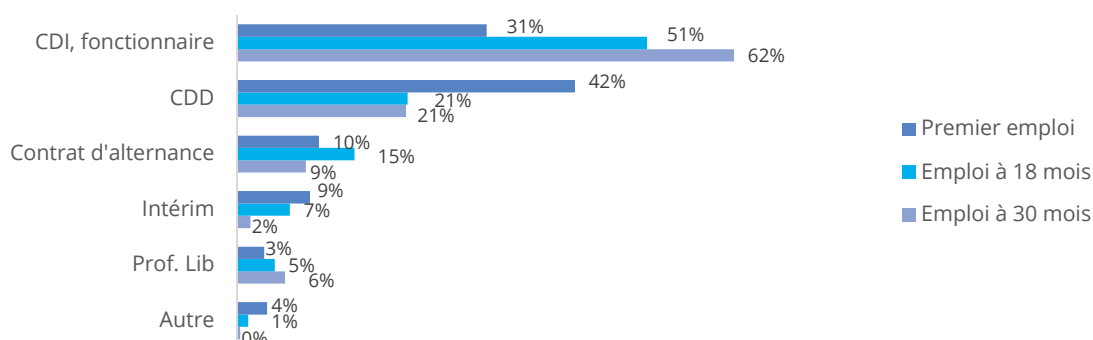


Le taux de contrats à durée indéterminée augmente progressivement au cours des 30 mois suivant l'obtention de la Licence professionnelle, passant de 16,2 % en septembre 2013 à 58,7 % en décembre 2015.

Le taux de recherche d'emploi atteint 19,2 % en décembre 2013 (arrivée massive de jeune diplômés sur le marché de l'emploi) et diminue ensuite pour atteindre 8,1 % en décembre 2015.

Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention de la Licence professionnelle

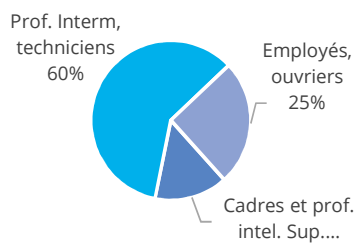
Type de contrat



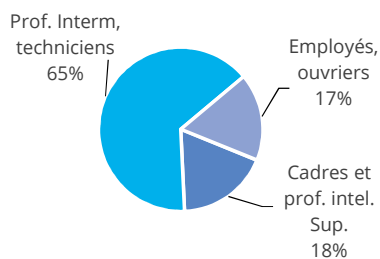
Entre le premier emploi et l'emploi occupé 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, le taux de contrat à durée indéterminée ne cesse de progresser, passant de 31 % pour le 1er emploi à 51 % pour l'emploi à 18 mois pour finir à 62 % pour l'emploi à 30 mois soit une progression totale de 31 points sur l'ensemble de la période.

Profession et Catégories Sociales

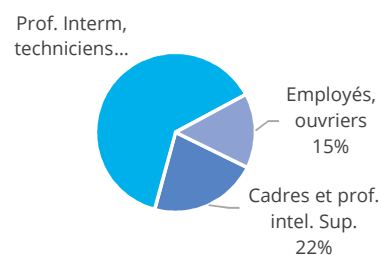
Premier emploi



Emploi à 18 mois

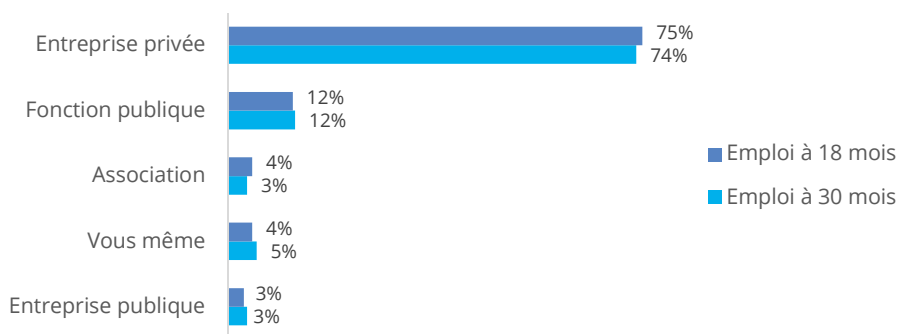


Emploi à 30 mois



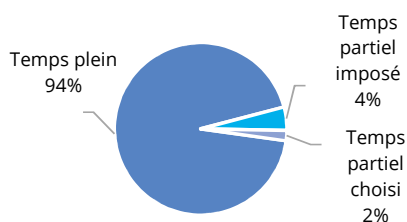
Le taux d'emploi cadre a progressé de 3 points entre le premier emploi et l'emploi occupé 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle. Il continue à augmenter ensuite pour atteindre 22 % à 30 mois. Pour la suite de l'analyse nous ne disposons pas d'information sur le 1er emploi.

Type d'employeur

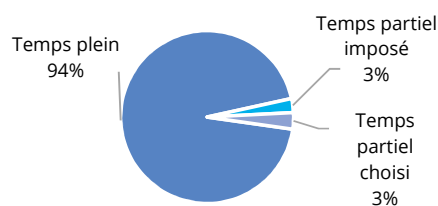


Durée de travail

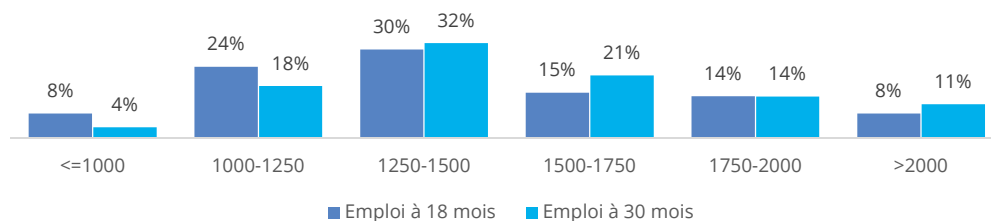
Emploi à 18 mois



Emploi à 30 mois



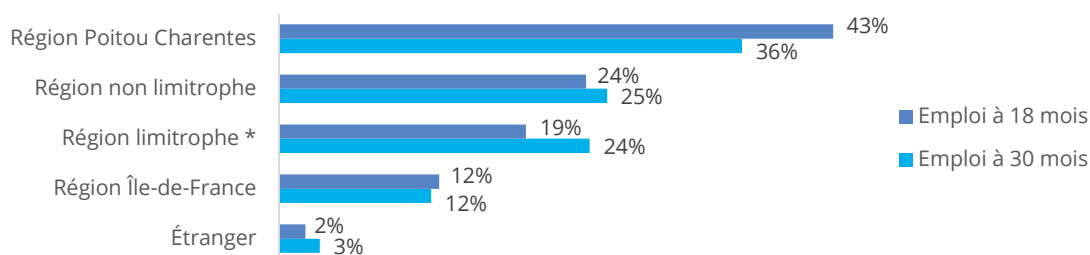
Revenu des diplômes en emploi à temps plein



30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, le salaire net moyen (primes et avantages inclus) des diplômés en emploi à temps plein est de 1577 € et le salaire médian de 1500 €. Sur la promotion 2011/2012, la moyenne des salaires était de 1674 € et le salaire médian de 1567€.

Entre l'emploi à 18 mois et l'emploi à 30 mois, la moyenne des salaires a progressé de 83 € et le salaire médian de 93 €.

Localisation de l'emploi

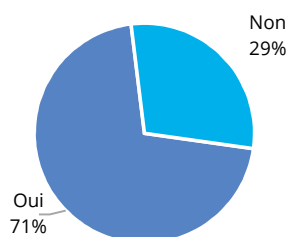


* Régions limitrophes : Aquitaine, Limousin, Centre, Pays de la Loire

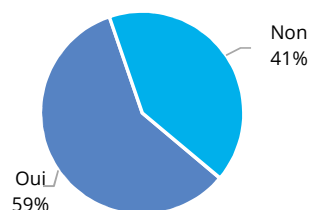
30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 36 % des diplômés exercent leur profession dans la région Poitou-Charentes, 12 % exercent en Île-de-France et 3 % sont à l'étranger.

Evaluation de la Licence professionnelle et de l'insertion

Cet emploi est-il en lien avec les compétences acquises pendant votre Licence professionnelle ?



Cet emploi correspond-il au niveau de diplôme de votre Licence professionnelle ?



Après 2 ans de recul, referiez-vous cette Licence professionnelle ?

